

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commune d'Incourt

Le 30 juin 2026

Réunion de la CLDR – Validation programmation et écriture FP du lot 1

Le 30 juin 2026, à la Salle du Conseil communal

PV de réunion

Participants :

- Pour la **CLDR d'Incourt** : **18 présents (dont 2 membres du ¼ communal) / 12 excusés / 17 absents**
- Pour l'**Administration communale** : David DECART (Agent relais)
- Pour le bureau d'études **AGORA** : Katia VAN ERP
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Julien APERS (Agent traitant)

Annexes :

Annexe 1 : Scan liste des présences

Annexe 2 : Présentation PPT FRW

Ordre du jour

1. Accueil et présentation
2. Validation CR réunion du 21/05/26
3. Présentation et avis sur la programmation finale
4. Travail sur les fiches du lot 1
5. Divers et prochaine étape

1. Accueil et présentation

Le Bourgmestre, Benoit Malevé souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR, tout en les remerciant pour leur participation.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

2. Validation CR réunion du 21/05/26

Remarques de la CLDR :

↳ /

Le PV est approuvé par les membres sans remarques.

3. Présentation et avis sur la programmation finale

Le travail du jour proposé à la CLDR est d'aboutir, en fin de réunion, à une validation de la programmation des projets dans le temps. Lors de la dernière séance, la CLDR a travaillé sur une proposition de programmation qui a été soumise à l'analyse de la Commune, du bureau d'études AGORA et de la FRW. La répartition en lots des projets a été légèrement modifiée et vous est présentée ce soir.

Cette programmation est importante pour pouvoir entamer la dernière phase de l'élaboration du PCDR, à savoir l'écriture des fiches-projets.

Rappel - Pourquoi programmer les projets ?

Le PCDR se composera de 3 lots de projets, dont les fiches-projets auront un degré de précision dégressif :

- **Lot 1 : projets à court terme** (à enclencher endéans les trois premières années). Les fiches projets devront être très détaillées (dont localisation, porteurs de projets et budget).
- **Lot 2 : projets à moyen terme** (à enclencher endéans les six premières années). Les fiches seront plus partielles (sans budget prévisionnel et la localisation ne devra pas être obligatoirement déterminée).
- **Lot 3 : projets à long terme** (à enclencher d'ici la fin de la validité du PCDR). Fiche comportant une brève justification du projet et sa liaison avec la stratégie.

La FRW insiste sur le fait qu'il existe une souplesse par rapport à la programmation dans le temps qui sera définie :

- o D'ici la fin de l'élaboration du PCDR : en fonction de l'évolution des réflexions lors de la rédaction des fiches-projets.
- o Durant la phase de mise en œuvre (en fonction d'opportunité, d'évolution du contexte, etc.)

La programmation des projets dans le temps a pour objectif de planifier leur mise en œuvre de manière équilibrée, cohérente et réalisable. La programmation est établie en tenant compte de plusieurs éléments : la maturité des projets (degré de précision, identification du porteur, ...), leur ampleur, l'équilibre des thématiques, le plébiscite de la CLDR et des habitants, les opportunités de réalisation, les budgets disponibles, le coût des projets, ...

Présentation des lots

La programmation: 2 ^e proposition	
LOT 1 – 11 projets	
Intitulé FP	Proposition changements des lots
1. INCOURT EN TRANSPORT EN COMMUN : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN	Pas de changement – OK Lot 1
2. INCOURT À VÉLO : CRÉATION DES LIAISONS MANQUANTES ENTRE VILLAGES, LA TRANSINCOURTOISE ET LE RÉSEAU POINTS NOEUDS	Pas de changement – OK Lot 1
4. OBJECTIF ZÉRO FRELON À INCOURT : RENFORCEMENT ET PÉRENNISATION DE LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE	Pas de changement – OK Lot 1
5. INCOURT LOCAL ET GOURMAND : FÉDÉRER NOS TALENTS, SAVOURER NOTRE SAVOIR-FAIRE	Pas de changement – OK Lot 1
6. A LA DÉCOUVERTE D'INCOURT : AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DE SES BALADES	Pas de changement – OK Lot 1
7. INCOURT, TERRE DE BIODIVERSITÉ : RENFORCER LES HAIES, GESTION DIFFÉRENCIÉE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES ESPACES PRIVÉS	Proposition passage du LOT 2 au LOT 1 <u>Justification :</u> Contribue directement à répondre à des enjeux identifiés à court terme. Ce projet participe notamment : • Répond à des objectifs du PCDR actuellement peu représentés dans les projets du LOT 1, ce qui permet de rééquilibrer la programmation • à la rétention des eaux en cas de fortes pluies, en limitant les phénomènes de ravinement ; • au renforcement des fonctionnalités écologiques du territoire, en lien avec la création d'un Réseau Nature (Natagora) ; • Mesures et actions activables sans trop de contraintes.

La programmation: 2^e proposition

LOT 1 – 11 projets	
Intitulé FP	Proposition changements des lots
9. CRÉATION D'UNE CITY ARENA / INFRASTRUCTURES MULTISPORTS	Pas de changement – OK Lot 1 Remarque : Localisation : Opprebaix → GT avec jeunes pour précision du projet
10. CAP SUR LA SÉCURITÉ À INCOURT : UN PLAN GLOBAL POUR SÉCURISER NOS CARREFOURS ET VOIRIES SENSIBLES EN APAISANT NOS DÉPLACEMENTS	Pas de changement – OK Lot 1
16. INCOURT, TERRE D'AGRICULTURE : SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE ET LE DIALOGUE AGRICULTEURS CITOYENS	Pas de changement – OK Lot 1
23. INCOURT CONVIVAL : RÉHABILITATION DE LA CURÉ DE SART-RISBART EN UN PÔLE POLYVALENT (ET SOCIOCULTUREL)	Proposition passage du LOT 2 au LOT 1 Justification : • Répond à des objectifs du PCDR actuellement peu représentés dans les projets du LOT 1, ce qui permet de rééquilibrer la programmation • Il constitue une opportunité de développement à saisir • Caractère relativement urgent, notamment au vu de l'état de salubrité du bâtiment concerné
24. INCOURT 2.0 : MODERNISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET ACCÈS FACILITÉ À L'INFORMATION	Proposition passage du LOT 2 au LOT 1 Justification : Les mesures et actions envisagées sont rapidement activables et ne présentent pas de contraintes majeures, ce qui permet d'envisager une mise en œuvre à court terme.

La programmation: 2^e proposition

LOT 2 – 19 projets	
Intitulé FP	Proposition changements des lots
3. INCOURT À VÉLO : CRÉATION DES LIAISONS MANQUANTES ENTRE VILLAGES, LA TRANSINCOURTOISE ET LE RÉSEAU POINTSNOEUDS	Pas de changement – OK Lot 2
8. INCOURT AU COEUR DES PIERRES : AMÉNAGEMENT DU COEUR DE VILLAGE DE PIÉTREBAIS	Pas de changement – OK Lot 2
11. INCOURT, OPPREBAIS, UN TRÉSOR À CIEL OUVERT : MISE EN VALEUR DE LA CARRIÈRE, DE SES ABORDS ET DE LA MAISON DE LA NATURE	Pas de changement – OK Lot 2
12. INCOURT, INTERCONNEXION DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT : CRÉATION D'UN PÔLE MULTIMODAL À PROXIMITÉ DES ARRÊTS TEC	Proposition passage du LOT 1 au LOT 2 Justification : • de l'absence de localisation précise à ce stade, • et de l'absence d'identification d'un foncier communal adapté permettant sa mise en œuvre.
15. LA MOBILITÉ SE PARTAGE À INCOURT : DYNAMISER LA MOBILITÉ DURABLE (INFOS SENTIERS, COVOITURAGE, PÉDIBUS, VÉLOBUS ET SERVICES PARTAGÉS)	Pas de changement – OK Lot 2
18. INCOURT, HABITAT DURABLE : ENCOURAGER ET DÉVELOPPER L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL	Pas de changement – OK Lot 2
19. INCOURT L'EAU SOUS CONTRÔLE : LUTTER CONTRE LES INONDATIONS, AMÉNAGER LE TERRITOIRE, SÉCURISER LES ZONES À RISQUES ET VALORISER DES PRATIQUES DURABLES	Proposition passage du LOT 1 au LOT 2 Justification : Des actions et investissements communaux sont actuellement en cours sur Climes, visant à répondre aux situations d'urgence et aux principales faiblesses identifiées en matière d'inondations.
26. BIENVENUE À INCOURT : AMÉNAGER LES ENTRÉES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL	Pas de changement – OK Lot 2
27. INCOURT EN MODE ACTIF : AMÉNAGER UN SENTIER PATRIMONIAL ET ÉCOLOGIQUE SUR L'ANCIENNE LIGNE DE TRAM DE SART-RISBART	Pas de changement – OK Lot 2
NOUVELLE FICHE-PROJET : Aménager une zone de convivialité à Sart-Risbart (ancien terrain de football ou à proximité)	Ce projet vise à créer un espace de rencontre et de détente à destination des habitants, comprenant notamment : - une plaine de jeux, - une zone de détente (bancs, tables...), - des aménagements paysagers (plantations, verdurisation...) - un lieu favorisant la convivialité et le lien social.

La programmation: 2^e proposition

LOT 3 – 9 projets	
Intitulé FP	Proposition changements des lots
14. INCOURT AU FIL DE L'EAU : RÉHABILITER ET VALORISER LES FONTAINES ET PUIXS PUBLICS	Pas de changement – OK Lot 3
17. INCOURT, HABITAT DURABLE : PROMOUVOIR DES FORMES D'HABITAT ALTERNATIF ET INNOVANT	Pas de changement – OK Lot 3
20. INCOURT DANS LE VENT : VALORISATION DU MOULIN GUSTOT COMME EMBLÈME SOCIAL ET PATRIMONIAL	Pas de changement – OK Lot 3
21. INCOURT ÉNERGIE : DÉVELOPPER UN PROJET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE HYDRAULIQUE LOCALE	Pas de changement – OK Lot 3
22. INCOURT ÉNERGIE : DÉVELOPPER UN PROJET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE BIOMASSE	Pas de changement – OK Lot 3
25. INCOURT GÉNÉRATION ALPHA : CRÉATION D'UN CLUB DE JEUNES	Pas de changement – OK Lot 3
28. INCOURT AU FIL DU TEMPS : VALORISER LE SITE DU TUMULUS DE GLIMES COMME PÔLE HISTORIQUE	Pas de changement – OK Lot 3
29. LES INCOURTOIS S'IMPLIQUENT DANS LEUR COMMUNE : DÉVELOPPER DES OUTILS ET DISPOSITIFS PARTICIPATIFS	Pas de changement – OK Lot 3
30. LE DEVENIR DES ÉGLISES D'INCOURT : PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE PAR DE NOUVEAUX USAGES CITOYENS.	Pas de changement – OK Lot 3

La programmation des projets est à ce stade validée par la CLDR.

Questions et remarques de la CLDR :

- **Projet 19 – Lutte contre les inondations**

Certains membres de la CLDR s'interrogent sur le passage du projet « 19. Lutte contre les inondations » en LOT 2, alors que certaines interventions leur paraissent prioritaires et nécessaires à court terme, y compris en dehors du village de Glimes.

→ La Commune justifie ce positionnement en rappelant qu'elle mène actuellement plusieurs actions concrètes de lutte contre les inondations, en partie subsidiées par la Région wallonne, principalement à Glimes, identifié comme le principal point noir du territoire par les diagnostics et études réalisés sur cette thématique. La Commune souhaite d'abord évaluer l'efficacité des mesures en cours avant d'envisager de nouveaux investissements dans ce domaine.

- **Projet relatif à la cure de Sart-Risbart**

Certains membres de la CLDR soutiennent le passage de ce projet en LOT 1, estimant qu'il s'agit d'un projet d'envergure que la Commune pourrait difficilement financer seule. Plusieurs membres considèrent qu'il pourrait constituer un premier projet conventionné en Développement rural.

- **Projet « Aménager une aire de convivialité à Sart-Risbart »**

La question est posée concernant la propriété du terrain visé, notamment l'ancien terrain de football de Sart-Risbart.

→ La Commune précise que ce terrain appartient actuellement en partie à la Fabrique d'Église ainsi qu'à une famille de la commune. Des démarches ont été entreprises pour acquérir la parcelle, mais les propriétaires ne souhaitent pas vendre à ce stade. Ils acceptent toutefois que la Commune utilise le terrain pendant une période d'au moins trois ans.

→ Cette situation foncière constitue actuellement une contrainte majeure qui ne permet pas d'inscrire le projet en LOT 1. Il est également précisé qu'un projet de parc canin est actuellement envisagé sur une partie du terrain.

- **Projet 9 – Création d'une City Arena / Infrastructures multisports**

La CLDR insiste sur plusieurs points d'attention :

- le projet devra être polyvalent et évolutif ;
- il est nécessaire de consulter les jeunes afin de recueillir leurs attentes ;
- une attention particulière devra être portée à la représentativité des différents publics, notamment en veillant à une participation équilibrée ;
- plusieurs membres estiment que l'intitulé « City Arena » ne correspond pas à la réalité rurale du territoire et proposent de réfléchir à une appellation plus adaptée.

Concernant la participation des jeunes, il est suggéré de mobiliser :

- le Conseil communal des enfants ;
- les personnes en contact avec les jeunes fréquentant notamment le Bar d'un Soir à Piétrebaix ;
- les Scouts, déjà impliqués lors des consultations précédentes.

→ L'objectif serait de constituer un petit groupe de quelques jeunes.

- **Projet 1 – Transports en commun**

Il est précisé que la structure des lignes de bus devrait prochainement évoluer.

→ Le bureau d'études intégrera cette dimension dans la rédaction de la fiche-projet n°1, afin de tenir compte des évolutions attendues du réseau de transport public.

4. Travail sur les fiches du lot 1

L'**objectif** est de travailler, consolider et enrichir 6 fiches-projets dont une première ébauche est proposée par l'Auteur :

- *FP 1 – Incourt en transport en commun : soutenir le développement des transports en commun*
- *FP 2 et 3 – Incourt à vélo : création des liaisons manquantes entre villages, la Transincourtoise et le réseau points nœuds (une seule table)*
- *FP 4 – Objectif zéro frelon à Incourt : renforcement et pérennisation de la lutte contre le frelon asiatique*
- *FP 5 – Incourt local et gourmand : fédérer nos talents, savourer notre savoir faire*
- *FP 6 – À la découverte d'Incourt : aménagement, développement et mise en valeur des balades*

La **méthodologie** proposée est la suivante

Un(e) scribe fixe est désigné(e) pour toute la durée de la séance (60 minutes).

Une fiche projet « géante » est mise à disposition et sert de support de travail.

L'ensemble des participant(e)s peut intervenir sur toutes les fiches-projets (FP).

Les participant(e)s sont réparti(e)s en groupes qui tournent de table en table selon le planning suivant : 20 minutes 1^{ère} fiche, 10 minutes les 4 suivantes

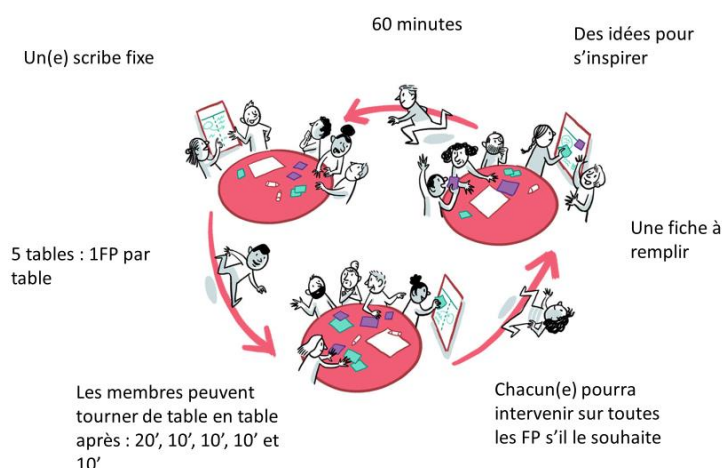
Cinq tables sont installées, chacune étant dédiée à une fiche-projet (1 FP par table sauf pour les FP 2 et 3 qui sont regroupées).

Spécificités pour FP 2 et 3 – Incourt à vélo : création des liaisons manquantes entre villages, la Transincourtoise et le réseau points nœuds

Objectifs et organisation :

- Travail sur carte
- Identifier de manière précise LE tronçon prioritaire à développer sur le territoire
- Localiser les autres liaisons manquantes entre villages, Transincourtoise et réseau points-nœuds
- Identifier, à l'aide de gommettes, les emplacements où la signalétique de la Transincourtoise est manquante ou insuffisante
- Différents supports vous à disposition pour avoir une vision globale (tracé de la Transincourtoise, réseau points nœuds, Pistes cyclables existantes, pistes cyclables suggérées, etc.)
- Questions guides (issues d'AGORA)

Comment allons-nous travailler?



RÉSULTATS DU TRAVAIL EN SOUS-GROUPE :

FP 1 – INCOURT EN TRANSPORT EN COMMUN : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Justification du projet

- Les membres soulignent l'**absence de desserte en soirée et durant les week-ends** pour les lignes de bus express.
→ Cette situation engendre une **dépendance importante des jeunes envers leurs parents** pour leurs déplacements vers les principaux pôles d'enseignement, de loisirs ou d'emploi, notamment **Namur et Louvain-la-Neuve**.
- Il est également relevé qu'il n'existe pas de **liaison directe et efficace vers certaines gares stratégiques**, en particulier :
 - la gare de **Gembloux** ;
 - les gares de la région bruxelloise ;
 - la gare et le pôle d'échanges de **Perwez**.

→ Cette situation limite les possibilités de report modal et complique les déplacements quotidiens des habitants vers les grands centres urbains et les réseaux ferroviaires.

Note – Développement de la multimodalité

- Il est proposé d'étudier l'installation de box ou garages sécurisés pour vélos à proximité de certains arrêts de bus stratégiques, afin de favoriser les déplacements combinant vélo et transports en commun.
→ Cet aménagement permettrait de renforcer la multimodalité sur le territoire en facilitant les liaisons entre les villages et les principales lignes de bus.
 - Plusieurs localisations potentielles sont évoquées :
 - Sart-Risbart, en lien avec la ligne 25 ;
 - Incourt Centre, en lien avec la ligne 23 ;
 - Glimes, à proximité de la pépinière et du cimetière.
- Cette piste pourrait contribuer à améliorer l'accessibilité des transports en commun tout en encourageant le recours aux mobilités douces pour les déplacements du quotidien.

FP 4 – OBJECTIF ZÉRO FRELON À INCOURT : RENFORCEMENT ET PÉRENNISATION DE LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Description du projet

CORRECTIONS :

Ce projet vise à ~~éradiquer~~ **contrôler/limiter** le frelon asiatique, menace majeure pour les abeilles*, la biodiversité et l'agriculture**. L'initiative prévoit la mise à disposition de matériel de détection*** et, lorsque c'est possible, la neutralisation des nids, tout en pérennisant les actions des apiculteurs locaux.

L'objectif repose sur une communication renforcée via des panneaux didactiques**** et des supports accessibles, incluant une information cruciale pour distinguer le frelon asiatique du frelon européen, espèce utile à préserver. En développant des partenariats avec les communes voisines et les réseaux spécialisés, le projet entend renforcer la coopération pour protéger durablement l'environnement local et sensibiliser efficacement la population.

* Entomofaune et abeilles (le régime alimentaire du FA est composé à environ 40% des abeilles)

** + Viticulteurs et fruiticulteurs

***Exemples : ROBOR → www.robor.nl (coût +/- 3000€) et/ou balises avec expérience disponible (coût +/-100€)

**** Panneaux didactiques et sensibilisation

→ Il est proposé d'installer des **panneaux didactiques** à différents endroits stratégiques du territoire afin de sensibiliser la population et de valoriser les thématiques liées au projet.

→ Ces panneaux pourraient notamment être implantés :

- à proximité des **écoles** ;
- près de l'**Administration communale** ;
- sur le site des **Grosses Pierres à Piétrebais** ;
- à proximité des **équipements publics** ;
- près des **centres commerciaux et sportifs** ;
- à la **carrière d'Opprebais** ;
- sur le site de **La Chise** ;

→ L'objectif est de :

- informer les citoyens sur les enjeux du projet ;
- favoriser la sensibilisation du public ;
- et renforcer la visibilité des actions menées par la Commune et ses partenaires.

Porteurs du projet

- Obtenir la mobilisation d'un maximum de citoyens

Partenaires/aides potentielles

- Cercles apicoles
- Apiculteurs d'Incourt
- Le RIAL

Cible

- Population (sécurité Cfr. Accidents d'entrepreneurs de jardin)
- Apiculteurs, viticulteurs, fruiticulteurs
- Services communaux

Evaluation

- Nombre d'habitants qui renseignent des captures, des nids, des observations, etc.
- La lutte contre le FA s'inscrit dans la durée et sera intégrée dans la gestion ordinaire des services communaux

Indicateurs

- Nombre de nids neutralisés à Incourt
 - 2023 : 11 nids
 - 2024 : 7 nids
 - 2025 : plus de 50 nids
- Nombre de fondatrices piégées au printemps

Note

- ~~Élargir la sensibilisation à d'autres espèces invasives, notamment végétales (renouée du Japon, laurier-cerise, buddleia...).~~
 - Intéressant mais n'a pas sa place dans cette fiche-projet, cet aspect serait à gérer en parallèle.
- Rendre les actions pérennes, il est désormais illusoire d'éradiquer le FA
- Coordination nécessaire et indispensable avec les communes voisines

FP 5 – INCOURT LOCAL ET GOURMAND : FÉDÉRER NOS TALENTS, SAVOURER NOTRE SAVOIR FAIRE

Description du projet

- La création d'un label local est perçue comme une piste intéressante. Toutefois, certains membres estiment qu'un tel outil gagnerait à être développé à une échelle supracommunale, en association avec les communes voisines. Il est également signalé que la Ministre Anne-Catherine Dalcq travaillerait actuellement sur la mise en place d'un label régional wallon, ce qui devra être pris en considération.
- La création de paniers de produits locaux, constitués via des achats groupés, est évoquée comme une piste pertinente. Un projet similaire mis en œuvre à Hamme-Mille est cité comme source d'inspiration.
- L'installation d'un fléchage directionnel permettant d'orienter les habitants et visiteurs vers les producteurs locaux est jugée pertinente, voire indispensable. Il est précisé qu'un subside provincial annuel pourrait soutenir ce type d'initiative.
- L'organisation d'une journée des artisans, sous la forme de portes ouvertes, est proposée afin de mettre en valeur les acteurs économiques locaux.
- Il est proposé de développer une carte interactive référençant les producteurs locaux, artisans et autres acteurs économiques du territoire.
- Enfin, la création de points de vente de proximité (distributeurs automatiques, points de retrait ou autres dispositifs similaires) est évoquée afin de faciliter l'accès aux produits locaux et d'en soutenir la consommation.

Partenaires/aides potentielles

- Il est proposé d'identifier et d'intégrer le GAL parmi les partenaires du projet, au regard de son expérience dans le soutien aux circuits courts et au développement local.

Cible

- La question est posée de l'opportunité d'élargir le projet aux artisans, entrepreneurs et professions libérales du territoire (menuisiers, électriciens, chauffagistes, jardiniers, etc.), afin de valoriser plus largement les savoir-faire locaux.
- Listing des producteurs locaux :
 - Ferme Flemal
 - Ferme de la Chise
 - Ferme du Gasi
 - Ferme de Julien
 - Ferme du Happeau
 - 1 boucherie
 - 3 boulangeries (Opprebais, Glimes et Roux-Miroir)
 - ...
- Listing des artisans :
 - UpWood
 - Poterie - L. Cordier
 - Jdko Garnissage
 - Coutière Dolunay
 - ...

Note

- Il est rappelé que la réussite du projet dépendra avant tout de l'existence d'une demande suffisante de la part des consommateurs. Sans adhésion du public, le projet risque de rencontrer des difficultés de pérennisation.
- Les membres soulignent la nécessité de créer des liens étroits entre les fiches-projets n°5 et n°6, qui constituent des leviers complémentaires pour renforcer la visibilité et l'attractivité du projet.

FP 6 – À LA DÉCOUVERTE D'INCOURT : AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DES BALADES

Description du projet

- **Valorisation et identification des sentiers**
 - Baptiser les différents sentiers en s'appuyant notamment sur l'Atlas des chemins et sentiers.
 - Assurer une meilleure identification des itinéraires au travers d'une signalétique cohérente et reconnaissable.
- **Outils numériques et promotion**
 - Référencer les sentiers et balades sur Google Maps.
 - Installer des codes QR permettant d'accéder directement aux informations relatives aux parcours.
 - Développer ou intégrer les itinéraires dans des outils existants tels que Totemus, tout en permettant un suivi de la fréquentation des balades.
 - Mettre à disposition des fichiers GPX téléchargeables pour les différents circuits.
- **Entretien et qualité du réseau**
 - Assurer un entretien régulier des chemins et sentiers afin de garantir leur accessibilité et leur attractivité.
 - Veiller à la qualité du balisage et à la bonne visibilité des itinéraires.
- **Valorisation du territoire**
 - Mettre en évidence, le long des parcours, les producteurs locaux, artisans, points de vente en circuit court et autres curiosités locales grâce à un fléchage adapté.

→ Renforcer ainsi les liens entre tourisme, économie locale et découverte du territoire.

- **Confort des usagers**

→ Identifier sur les cartes et supports de communication les zones ombragées et les passages offrant un confort particulier aux promeneurs, notamment en période estivale.

Budget

- Des subsides peuvent notamment être sollicités : auprès de Tourisme Wallonie ; dans le cadre des dispositifs prévus par le Code wallon du Tourisme, notamment pour les projets liés aux itinéraires de promenade, à la signalétique, au balisage ou à la valorisation touristique du territoire.

Lieu

- A CORRIGER : Zones prioritaires de réhabilitation : Les sentiers de Roux-Miroir (identifiés comme difficilement praticables) → Roux-Miroir est l'une des 8 balades

Obstacles potentiels

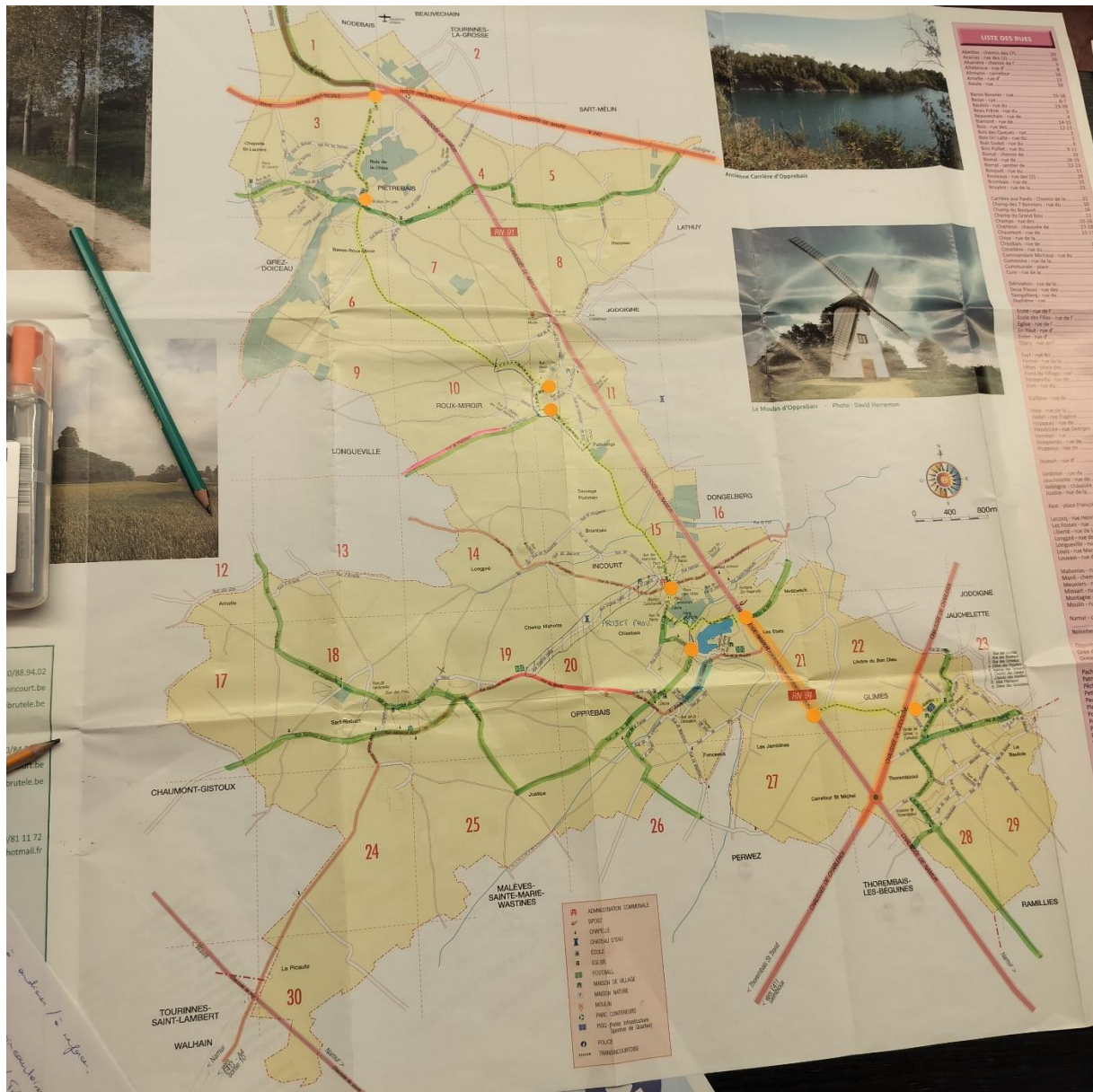
- A CORRIGER : Certains chemins peuvent traverser des propriétés privées ou être l'objet de contestations sur leur caractère public → pas pour les 8 balades existantes
- Le balisage des circuits doit être réalisé conformément aux dispositions du Code wallon du Tourisme et aux normes en vigueur. → Il sera nécessaire de veiller au respect du nouveau système de balisage applicable aux itinéraires de promenade.
- Entretien des sentiers et des circuits : le maintien de la qualité des balades implique un entretien régulier des sentiers, de la signalétique et des aménagements afin de garantir leur visibilité et leur accessibilité.
→ Il est proposé de mettre en place un système de signalement citoyen permettant aux usagers de remonter les problèmes rencontrés (balisage défectueux, végétation envahissante, obstacles, dégradations, etc.) auprès des services communaux.
→ Un dispositif inspiré d'outils tels que BetterStreet pourrait être envisagé afin de faciliter ce reporting et d'améliorer la réactivité des interventions communales.

Note

- Il est proposé d'attribuer une couleur spécifique à chacune des balades, afin de faciliter leur identification et leur lisibilité par les usagers.
→ Chaque circuit pourrait disposer d'un panneau didactique au point de départ (par exemple dans le village concerné), présentant : le tracé de la balade ; sa longueur et sa durée estimée ; les points d'intérêt rencontrés ; les consignes utiles aux promeneurs ; un QR code renvoyant vers les informations numériques du parcours.
→ Cette identité visuelle serait ensuite reprise sur l'ensemble du parcours grâce à une signalétique et un fléchage cohérent, basés sur le code couleur attribué à chaque balade.
→ Cette approche permettrait de renforcer la visibilité, la compréhension des itinéraires et l'identité propre de chaque circuit, tout en améliorant l'expérience des promeneurs.
- Les membres soulignent la nécessité de créer des liens étroits entre les fiches-projets n°5 et n°6, qui constituent des leviers complémentaires pour renforcer la visibilité et l'attractivité du projet.
- « Jacques Luyckx a réalisé un état des lieux des 8 balades en 2025 » → Mail post réunion sera envoyé au bureau d'études AGORA

FP 2 ET 3 – INCOURT À VÉLO : CRÉATION DES LIAISONS MANQUANTES ENTRE VILLAGES, LA TRANSINCOURTOISE ET LE RÉSEAU POINTS NŒUDS (UNE SEULE TABLE)

Travail sur carte :



Signalétique à améliorer ou à renforcer

Liaisons cyclables à développer :

1) Chainon manquant de la transincourtoise – Depuis le village de Sart-Risbart jusqu’à Longpré

→ Rue de Hoegaerde – Longpré – Sart-Risbart. Existence de deux « totems » qui y ont déjà été placés, en-dehors donc du tracé actuel de la Transincourtoise, l’un à Longpré et l’autre à l’entrée de Sart-Risbart (rue du Tilleul). Explication : à la genèse du projet, ces totems matérialisaient un itinéraire « ouest-est » (jamais aménagé) qui aurait dû compléter l’itinéraire « nord-sud » qui a été aménagé entre Piétrebais, Roux-Miroir, Incourt, (Opprebais) et Glimes.

2) Liaison entre Sart-Risbart et Opprebais via la Rue du Moulin – Mise en conformité

3) Transincourtoise : depuis le site des grosses pierres à Piétrebais jusqu’à la route provinciale – Pistes cyclables suggérées type bandes ocre → Rue Ecoles des filles et Rue de la Chise

5. Divers et prochaines étapes de l’élaboration – Agenda

Prochaines étapes :

- **30 Juin 2026 : Réunion CLDR/Commune/Auteur – Travail sur les fiches-projets du lots 1 (1^{ere} partie)**
- **07 Septembre 2026 : Réunion CLDR/Commune/Auteur – Travail sur les fiches-projets du lots 1 (2^e partie)**
- **12 octobre 2026 : Réunion CLDR/Commune/Auteur – Travail sur les fiches-projets des lots 2 et 3**
- **Novembre – Décembre 2026 : CLDR/Commune/Auteur - Validation de l’avant-projet de PCDR**
- Site internet de l’ODR : www.odrincourt.info
- Bulletin communal, mailing.

Le Secrétariat,

Le Bourgmestre,

L’Echevin,

La Fondation Rurale de Wallonie

Julien APERS



Benoît MALEVE



Joseph TORDOIR





COMPOSITION CLDR INCOURT – 30 JUIN 2026

PART CITOYENNE DE LA CLDR (37 membres)							
Nom	Prénom	Village	Signatures	Nom	Prénom	Village	Signatures
BADERT	Benoît	Roux-Miroir		LUYCKX	Jacques	Piétrebais	
BARTHELEMY	Pierre	Piétrebais		MANY	Piétrebais <i>olivier</i>	Incourt	
BERIAUX	Astrid	Roux-Miroir		MARTINY	Paul	Sart-Risbart	
BOXUS	Valérie	Opprebais		MATTART	Georges	Sart-Risbart	
BREYE	Isabelle	Sart-Risbart		MICHIELS	Brigit	Roux-Miroir	
CHARLES	Flore	Incourt		NEVENS	Cécile	Sart-Risbart	
CRABBE	Carole	Incourt		NOISET	Alexia	Glimes	
DANLOS	Anne	Incourt		PEREMANS-GABRIELS	Geneviève	Piétrebais	
DECLERCK	Xavier	Opprebais		PIFFET	Patrick	Piétrebais	
DORET	Héloïse	Opprebais		PIJCKE	Nathalie	Piétrebais	
DORY	Gérard	Piétrebais		PILET	Claude	Glimes	
FERRIERE	Benjamin	Sart-Risbart		PILETTE	Vanessa	Piétrebais	
FLEMAL	Geoffrey	Sart-Risbart		SAMPERMANS	Charlotte	Sart-Risbart	
GRAMME	Luc	Opprebais		STORMS	Philippe Frédéric	Opprebais	
HALLOY	Jean Paul	Sart-Risbart		SYDOR	Guy	Sart-Risbart	
IMBERECHTS	Jules	Sart-Risbart		TEDDE	Anna	Opprebais	
LEBLAN	Marie	Opprebais		VERSTAPPEN	Nina	Glimes	
LEBRUN	Mathieu	Piétrebais		YEO	Tobias	Sart-Risbart	
LETELLIER	José	Sart-Risbart		<i>NAATHOR</i>	<i>celalie</i>	<i>maubert</i>	
PART POLITIQUE DE LA CLDR (11 membres représentants du Conseil communal)							
Nom	Prénom	Groupe politique		Nom	Prénom	Groupe politique	
MALEVE	Benoît	EPI		STEVENS	Virginie	EPI	
TORDOIR	Jospeh	EPI		GREGOIRE	Fany	EPI	
PARISSE	Sophie	EPI		JACOB	Yves	EPI	
LEBRUN	Stéphane	EPI		GODFRIAUX	Joséphine	EPI	
OTTOUL	Geneviève	EPI		BATANGISA MUTUALE	Noémi	ICI	
WALRY	Léon	EPI		<i>DALCQ</i>	<i>JACHIST</i>		



opération de Développement Rural d'Incourt

Réunion CLDR –
Validation Programmation
+
Ecriture FP lot 1 – 1ere partie

30-06-2026



welcome

Au menu



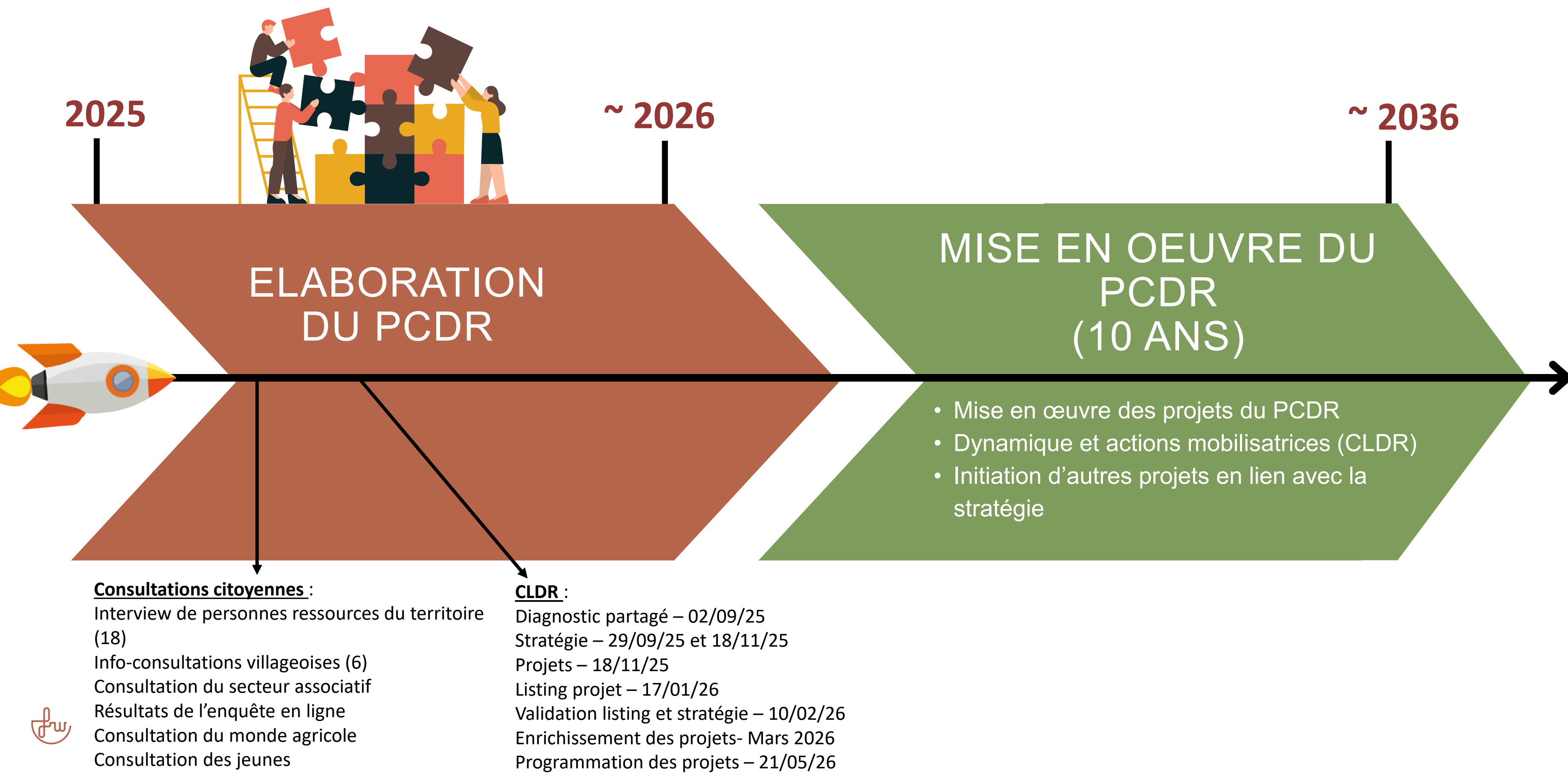
1. Validation CR de la réunion du 21/05/26
2. Présentation et avis sur la programmation finale
3. Travail sur les fiches du lot 1
4. Divers et prochaine étape



Approbation du compte
rendu de la reunion CLDR
du 21/05/26

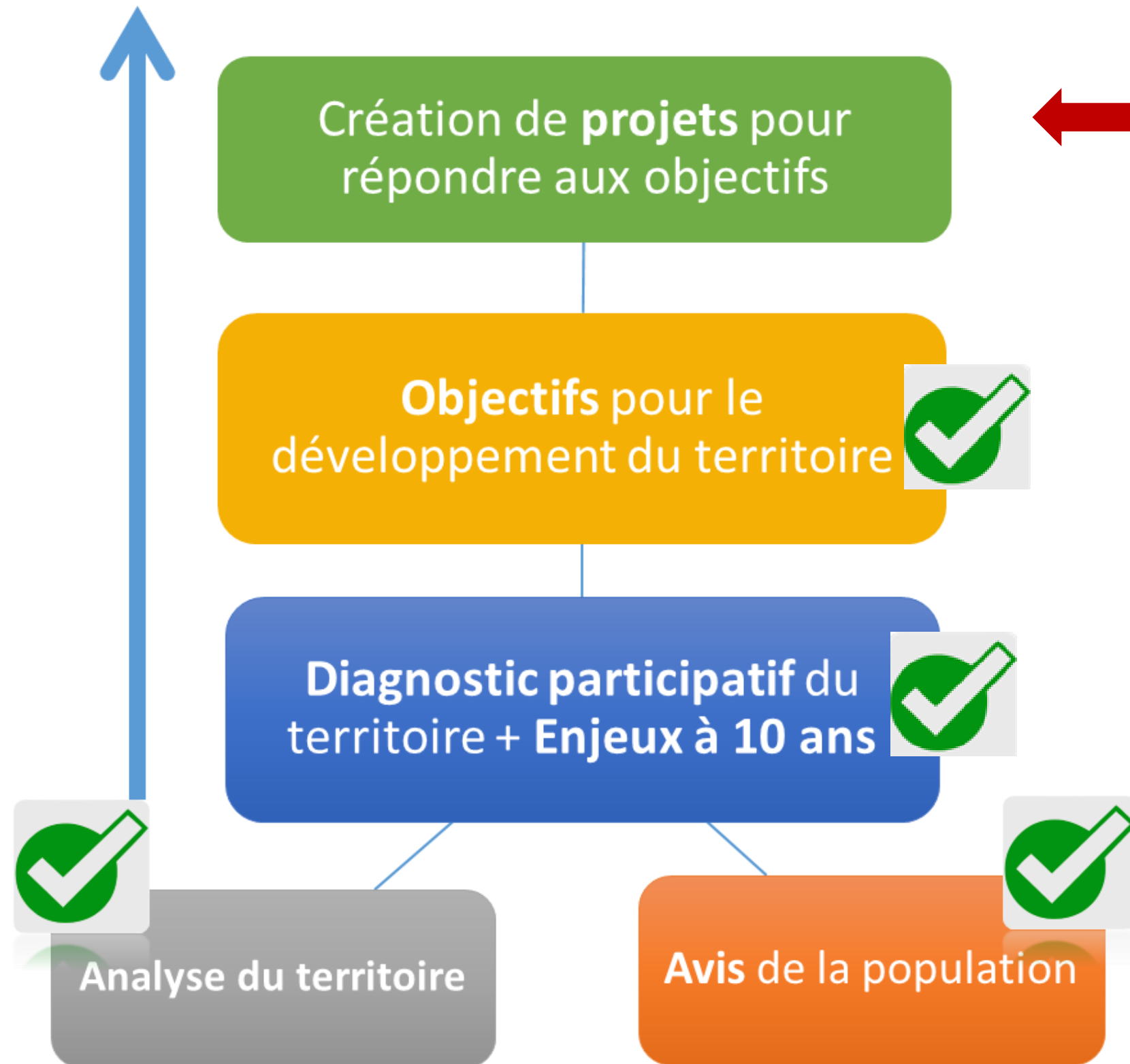
L'Opération de Développement Rural et la CLDR d'Incourt

Les étapes d'une ODR



Les avancées de l'ODR en 2025 et 2026

7e réunion de la CLDR + HACKATHON:



← Programmation des projets dans le temps
+
Rédactions des fiches-projets

- Interview de personnes ressources du territoire (18)
- Info-consultations villageoises (6)
- Consultation du secteur associatif
- Enquête en ligne – Diagnostic du territoire
- Consultation du monde agricole
- Consultation des jeunes
- HACKATHON
- Consultation en ligne – Enrichissement des projets

Présentation :

Programmation des

projets

La programmation: 2^e proposition

LOT 1 – 11 projets	
Intitulé FP	Proposition changements des lots
1. INCOURT EN TRANSPORT EN COMMUN : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN	Pas de changement – OK Lot 1
2. INCOURT À VÉLO : CRÉATION DES LIAISONS MANQUANTES ENTRE VILLAGES, LA TRANSINCOURTOISE ET LE RÉSEAU POINTS NOEUDS	Pas de changement – OK Lot 1
4. OBJECTIF ZÉRO FRELON À INCOURT : RENFORCEMENT ET PÉRENNISATION DE LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE	Pas de changement – OK Lot 1
5. INCOURT LOCAL ET GOURMAND : FÉDÉRER NOS TALENTS, SAVOURER NOTRE SAVOIR-FAIRE	Pas de changement – OK Lot 1
6. A LA DÉCOUVERTE D’INCOURT : AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DE SES BALADES	Pas de changement – OK Lot 1
7. INCOURT, TERRE DE BIODIVERSITÉ : RENFORCER LES HAIES, GESTION DIFFÉRENCIÉE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES ESPACES PRIVÉS	Proposition passage du LOT 2 au LOT 1 <u>Justification</u> : Contribue directement à répondre à des enjeux identifiés à court terme. Ce projet participe notamment : • Répond à des objectifs du PCDR actuellement peu représentés dans les projets du LOT 1, ce qui permet de rééquilibrer la programmation • à la rétention des eaux en cas de fortes pluies, en limitant les phénomènes de ravinement ; • au renforcement des fonctionnalités écologiques du territoire, en lien avec la création d’un Réseau Nature (Natagora) ; • Mesures et actions activables sans trop de contraintes.

La programmation: 2^e proposition

LOT 1 – 11 projets	
Intitulé FP	Proposition changements des lots
9. CRÉATION D'UNE CITY ARENA / INFRASTRUCTURES MULTISPORTS	Pas de changement – OK Lot 1 <u>Remarque :</u> Localisation : Opprebais → GT avec jeunes pour précision du projet
10. CAP SUR LA SÉCURITÉ À INCOURT : UN PLAN GLOBAL POUR SÉCURISER NOS CARREFOURS ET VOIRIES SENSIBLES EN APAISANT NOS DÉPLACEMENTS	Pas de changement – OK Lot 1
16. INCOURT, TERRE D'AGRICULTURE : SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE ET LE DIALOGUE AGRICULTEURS CITOYENS	Pas de changement – OK Lot 1
23. INCOURT CONVIVIAL : RÉHABILITATION DE LA CURE DE SART-RISBART EN UN PÔLE POLYVALENT (ET SOCIOCULTUREL)	Proposition passage du LOT 2 au LOT 1 <u>Justification :</u> • Répond à des objectifs du PCDR actuellement peu représentés dans les projets du LOT 1, ce qui permet de rééquilibrer la programmation • Il constitue une opportunité de développement à saisir • Caractère relativement urgent, notamment au vu de l'état de salubrité du bâtiment concerné
24. INCOURT 2.0 : MODERNISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET ACCÈS FACILITÉ À L'INFORMATION	Proposition passage du LOT 2 au LOT 1 <u>Justification :</u> Les mesures et actions envisagées sont rapidement activables et ne présentent pas de contraintes majeures, ce qui permet d'envisager une mise en œuvre à court terme.

La programmation: 2^e proposition

LOT 2 – 10 projets	
Intitulé FP	Proposition changements des lots
3. INCOURT À VÉLO : CRÉATION DES LIAISONS MANQUANTES ENTRE VILLAGES, LA TRANSINCOURTOISE ET LE RÉSEAU POINTSNOEUDS	Pas de changement – OK Lot 2
8. INCOURT AU COEUR DES PIERRES : AMÉNAGEMENT DU COEUR DE VILLAGE DE PIÉTREBAIS	Pas de changement – OK Lot 2
11. INCOURT, OPPREBAIS, UN TRÉSOR À CIEL OUVERT : MISE EN VALEUR DE LA CARRIÈRE, DE SES ABORDS ET DE LA MAISON DE LA NATURE	Pas de changement – OK Lot 2
12. INCOURT, INTERCONNEXION DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT : CRÉATION D’UN PÔLE MULTIMODAL À PROXIMITÉ DES ARRÊTS TEC	Proposition passage du LOT 1 au LOT 2 <u>Justification</u> : - de l’absence de localisation précise à ce stade, - et de l’absence d’identification d’un foncier communal adapté permettant sa mise en œuvre.
15. LA MOBILITÉ SE PARTAGE À INCOURT : DYNAMISER LA MOBILITÉ DURABLE (INFOS SENTIERS, COVOITURAGE, PÉDIBUS, VÉLOBUS ET SERVICES PARTAGÉS)	Pas de changement – OK Lot 2
18. INCOURT, HABITAT DURABLE : ENCOURAGER ET DÉVELOPPER L’HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL	Pas de changement – OK Lot 2
19. INCOURT L’EAU SOUS CONTRÔLE : LUTTER CONTRE LES INONDATIONS, AMÉNAGER LE TERRITOIRE, SÉCURISER LES ZONES À RISQUES ET VALORISER DES PRATIQUES DURABLES	Proposition passage du LOT 1 au LOT 2 <u>Justification</u> : Des actions et investissements communaux sont actuellement en cours sur Glimes, visant à répondre aux situations d’urgence et aux principales faiblesses identifiées en matière d’inondations.
26. BIENVENUE À INCOURT : AMÉNAGER LES ENTRÉES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL	Pas de changement – OK Lot 2
27. INCOURT EN MODE ACTIF : AMÉNAGER UN SENTIER PATRIMONIAL ET ÉCOLOGIQUE SUR L’ANCIENNE LIGNE DE TRAM DE SART-RISBART	Pas de changement – OK Lot 2
NOUVELLE FICHE-PROJET : Aménager une zone de convivialité à Sart-Risbart (ancien terrain de football ou à proximité)	Ce projet vise à créer un espace de rencontre et de détente à destination des habitants, comprenant notamment : - une plaine de jeux, - une zone de détente (bancs, tables...), - des aménagements paysagers (plantations, verdurisation...) - un lieu favorisant la convivialité et le lien social.

La programmation: 2^e proposition

LOT 3 – 9 projets

Intitulé FP

Proposition changements des lots

14. INCOURT AU FIL DE L'EAU : RÉHABILITER ET VALORISER LES FONTAINES ET PUITES PUBLICS

Pas de changement – OK Lot 3

17. INCOURT, HABITAT DURABLE : PROMOUVOIR DES FORMES D'HABITAT ALTERNATIF ET INNOVANT

Pas de changement – OK Lot 3

20. INCOURT DANS LE VENT : VALORISATION DU MOULIN GUSTOT COMME EMBLÈME SOCIAL ET PATRIMONIAL

Pas de changement – OK Lot 3

21. INCOURT ÉNERGIE : DÉVELOPPER UN PROJET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE HYDRAULIQUE LOCALE

Pas de changement – OK Lot 3

22. INCOURT ÉNERGIE : DÉVELOPPER UN PROJET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE BIOMASSE

Pas de changement – OK Lot 3

25. INCOURT GÉNÉRATION ALPHA : CRÉATION D'UN CLUB DE JEUNES

Pas de changement – OK Lot 3

28. INCOURT AU FIL DU TEMPS : VALORISER LE SITE DU TUMULUS DE GLIMES COMME PÔLE HISTORIQUE

Pas de changement – OK Lot 3

29. LES INCOURTOIS S'IMPLIQUENT DANS LEUR COMMUNE : DÉVELOPPER DES OUTILS ET DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

Pas de changement – OK Lot 3

30. LE DEVENIR DES ÉGLISES D'INCOURT : PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE PAR DE NOUVEAUX USAGES CITOYENS.

Pas de changement – OK Lot 3

Compléments d'informations sur les projets

PROJET N°1 - Incourt en transport en commun : soutenir le développement des transports en commun.

Transports en Wallonie :

Région, AOT, TEC, communes : qui gère quoi ?

Compléments d'informations sur les projets

LA RÉGION

→ STRATÉGIE & BUDGET

- Donne les lignes politiques directrices
- Finance le réseau via le budget régional

L'AOT

→ PLANIFICATION (Le "Cerveau")

Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés → SPW Mobilité et Infrastructures

- Dessine la carte du réseau de bus
- Valide les modifications de lignes (Feu vert obligatoire)

LE TEC

→ EXÉCUTION & LOGISTIQUE (Le "Terrain")

- Achète et entretient les bus (Chauffeurs, mécanicien, personnel administratif)
- Gère les clients (Tickets, site web, app mobile)

LES COMMUNES

→ INFRASTRUCTURE LOCALE

- Gèrent les voiries communales
- Réalisent les aménagements locaux

Compléments d'informations sur les projets

PROJET N°12 - Incourt, interconnexion des différents modes de transport : création d'un pôle multimodal à proximité des arrêts tec.

Le Parking de Covoiturage (Mono-mode)

VS

Le Mobipôle (Multi-modal)

Compléments d'informations sur les projets

Le Parking de Covoiturage (Mono-mode)

Il s'agit d'une infrastructure simple, souvent située près d'un échangeur autoroutier. Son unique but est de servir de point de rendez-vous pour les automobilistes.

Fonction unique : Passer d'une voiture individuelle à une voiture partagée.

Équipements : Des places de stationnement (souvent gratuites), parfois un rechargement voiture électrique et un éclairage ou des caméras de sécurité.

Usage typique : Vous conduisez jusqu'au parking, vous y laissez votre véhicule pour la journée, et vous montez dans la voiture d'un collègue ou d'un tiers pour terminer le trajet ensemble.



Compléments d'informations sur les projets

Le Mobipôle (Multimodal)

Un **mobipôle** (concept fortement développé par le SPW Mobilité en Wallonie) est un véritable nœud de connexion entre plusieurs réseaux de transport. Il vise à **réduire la dépendance** à la voiture individuelle.

Multi-choix : Il intègre des arrêts de bus/trams, une gare ferroviaire, des bornes de recharge de voitures électriques, de l'autopartage (ex: Cambio) et des box vélos sécurisés.

Services associés : Il propose souvent des abris voyageurs confortables, des écrans d'information en temps réel sur les horaires, et parfois des casiers de livraison de colis.

Usage typique : Vous venez à vélo, vous le stationnez en sécurité, puis vous prenez un bus ou un train pour aller travailler.

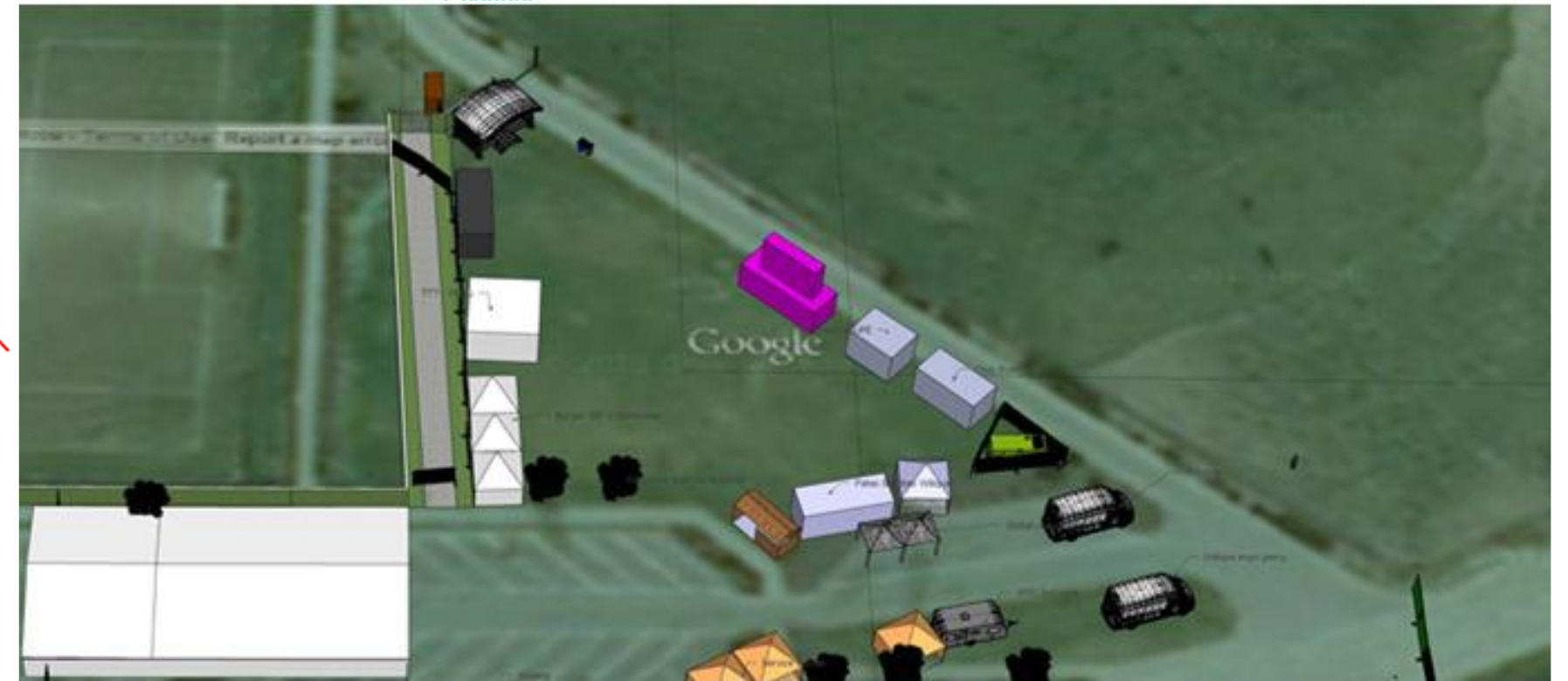


Figure 3 : Le pôle bus d'Eghezée.

Le pôle bus actuel d'Eghezée résulte d'une initiative des TEC Namur-Luxembourg. L'opérateur de transports entend réaménager son réseau. La commune profite de ce programme pour améliorer son pôle bus en favorisant les cheminements piétons et la connexion avec le RaVEL à proximité.

Compléments d'informations sur les projets

PROJET N° 9 – Incourt bouge : Création d'une City Arena / infrastructures multisports



Estimation totale :

ON HOLD : Entre 280.000 € et ± 390.000 € HTVA

Avez-vous des questions ?





Approbation
programmation ?

Travail sur les fiches du lot 1

Comment allons-nous travailler?

Lancer la rédaction de 6 fiches projets (FP) avec la CLDR et compléter les éléments du cahier de projets :

- o FP 1 – Incourt en transport en commun : soutenir le développement des transports en commun*
- o FP 2 et 3 – Incourt à vélo : création des liaisons manquantes entre villages, la Transincourtoise et le réseau points nœuds*
- o FP 4 – Objectif zéro frelon à Incourt : renforcement et pérennisation de la lutte contre le frelon asiatique*
- o FP 5 – Incourt local et gourmand : fédérer nos talents, savourer notre savoir faire*
- o FP 6 – À la découverte d’Incourt : aménagement, développement et mise en valeur des balades*

Organisation :

→ 5 tables de travail (les FP2 et FP3 sont traitées ensemble)

Base de travail :

→ Cahier de projet du PCDR (AGORA)

→ Travaux déjà réalisés (CLDR, hackathon, etc.) principalement pour la FP 6

Outils à disposition :

→ Fiche-projet synthétique à compléter

→ Questions guides (issues d’AGORA)

Comment allons-nous travailler?

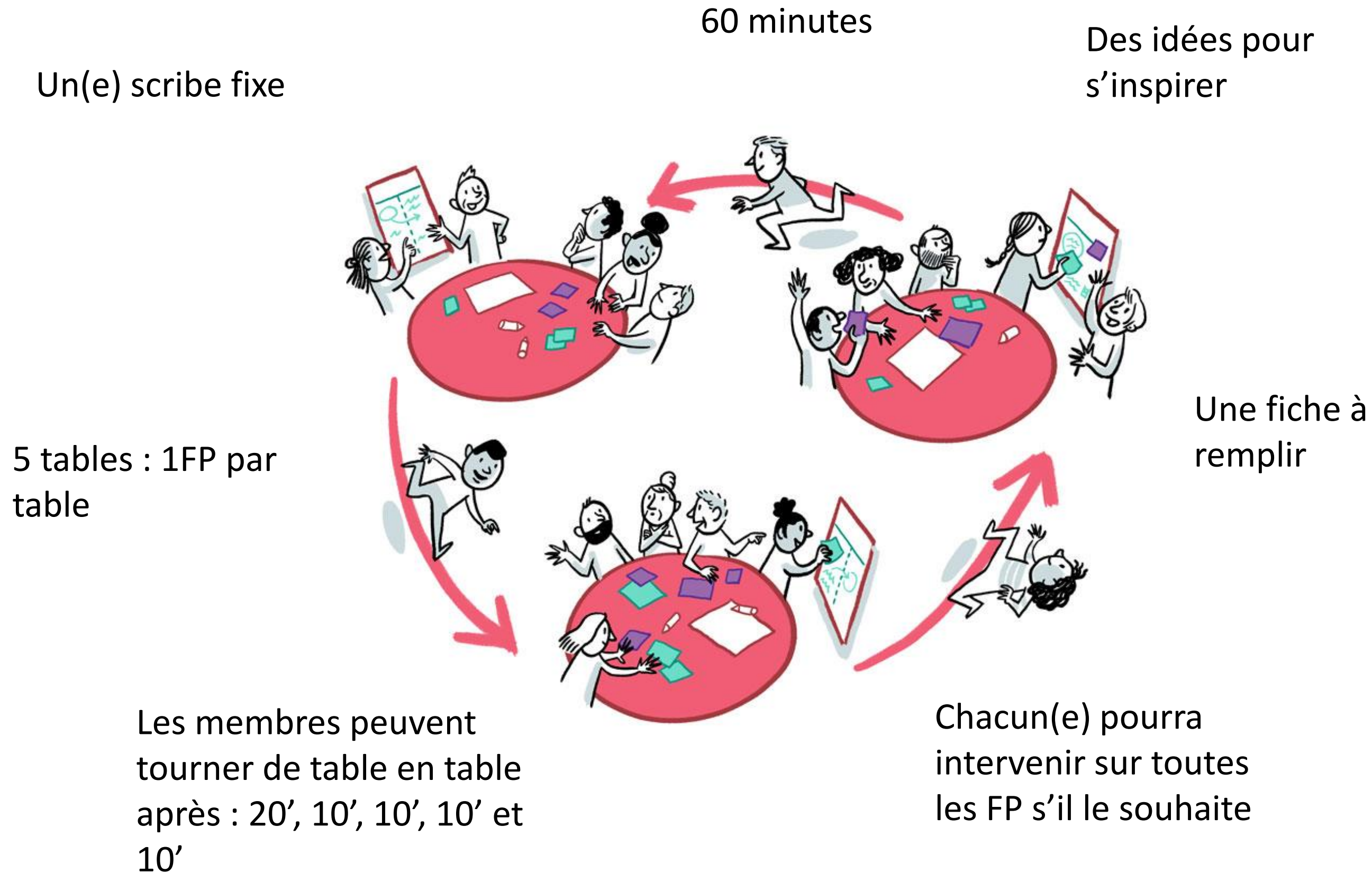
Spécificités pour :

FP 2 et 3 – Incourt à vélo : création des liaisons manquantes entre villages, la Transincourtoise et le réseau points nœuds

Objectifs et organisation :

- Travail sur carte
- Identifier de manière précise LE tronçon prioritaire à développer sur le territoire
- Localiser les autres liaisons manquantes entre villages, Transincourtoise et réseau points-nœuds
- Identifier, à l'aide de gommettes, les emplacements où la signalétique de la Transincourtoise est manquante ou insuffisante
- Différentes supports vous à disposition pour avoir une vision globale (tracé de la Transincourtoise, réseau points nœuds, Pistes cyclables existantes, pistes cyclables suggérées, etc.)
- Questions guides (issues d'AGORA)

Comment allons-nous travailler?



Divers et agenda



Prochaines étapes



- **30 Juin 2026** : Réunion CLDR/Commune/Auteur – **Travail sur les fiches-projets du lots 1 (1ere partie)**
- **07 Septembre 2026** : Réunion CLDR/Commune/Auteur – **Travail sur les fiches-projets du lots 1 (2e partie)**
- **12 octobre 2026** : Réunion CLDR/Commune/Auteur – **Travail sur les fiches-projets des lots 2 et 3**
- **Novembre – Décembre 2026** : CLDR/Commune/Auteur - **Validation de l'avant-projet de PCDR**



Merci
pour votre
contribution !

